

5. *Pelopatides modestus* nov. sp.

Planche II, fig. 2 ; Planche XI, fig. 24 à 26.

Station 224.—Lat. N. 13° 50' 30". Long. E. 93° 26'.—Profondeur 498 brasses—1 Exemple

Station 144.—Lat. N. 15° 5' 3". Long. E. 72° 38' 10".—Profondeur 696 brasses—1 Exemple.

Ces deux exemplaires sont de très grandes dimensions : le premier individu a 220 mm. de longueur et 70 mm. de largeur ; le deuxième atteint 250 mm. de longueur et 70 à 75 mm. de largeur.

Le corps est très aplati et il est pourvu d'un tégument violacé. Il est entouré, sur tout son pourtour, d'une bordure constituée par des papilles plus ou moins séparées et faiblement réunies les unes aux autres par leur base. Le développement de ces papilles est très variable et l'on passe insensiblement de papilles isolées, assez longues et pouvant atteindre 15 mm. de longueur, à des papilles très surbaissées dont l'ensemble forme plutôt un feston. La base des papilles marginales paraît être recouverte sur plusieurs points par un bourrelet formé aux dépens de l'interradius latéro-dorsal ; Hérouard a déjà observé un fait semblable chez son *Pelopatides atlantica*.

Sur la sole ventrale et suivant le radius impair, on remarque une bande violacée brunâtre, qui, dans son tiers postérieur seulement, offre des pédicelles fortement rétractés et munis d'un disque terminal brunâtre. Ces pédicelles, d'abord très espacés, deviennent plus serrés et plus nombreux à mesure qu'on se rapproche de l'extrémité postérieure. Ils sont au nombre d'une vingtaine en tout et forment deux rangées alternant l'une avec l'autre.

La bouche ventrale est située à une certaine distance du bord antérieur ; elle est entourée de seize tentacules brunâtres, très distincts et dont le disque terminal présente trois paires de tubercules blanchâtres.

L'anus est dorsal ; il est situé dans la région postérieure du corps et son pourtour est blanchâtre.

Dans l'exemplaire de la Station 224, la surface dorsale, qui est en bon état de conservation, est complètement nue. Dans l'autre exemplaire, on peut reconnaître une papille sur chaque radius dorsal ; peut-être y en avait-il d'autres, mais l'échantillon est en trop mauvais état pour permettre de rien affirmer sur ce point.

Le tégument, dans les deux individus, a une consistance gélatineuse ; dans les papilles marginales, il renferme des corpuscules calcaires de deux sortes : les uns (pl. XI, fig. 24) sont fortement spinulés, les autres (pl. XI, fig. 25 et 26), plus massifs que les précédents, présentent quelques rares épines et sont en forme de bâtonnets ou de corpuscules triradiés dont les extrémités sont armées de nombreuses pointes.

RAPPORTS ET DIFFÉRENCES.—Le *P. modestus* appartient au groupe des *Pelopatides* dont le radius médio-ventral ne possède des pédicelles que sur sa moitié postérieure. Il se rapproche du *P. aspera* Théel par son corps aplati, mais il s'en distingue par de nombreux caractères : par sa bordure formée de festons bien marqués et surmontée d'un repli dorsal, par le nombre de ses tentacules qui est de seize alors qu'il est de vingt chez le *P. aspera*, par la forme de ses corpuscules calcaires et enfin par l'absence d'appendices dorsaux.

6. *Pelopatides insignis* nov. sp.

Planche II, fig. 1; Planche XI, fig. 22 à 23.

Station 133.—Lat. N. 15° 43' 30". Long. E. 81° 19' 30".—Profondeur 678 brasses.—1 Exemplaire.

Cette espèce atteint de grandes dimensions. Le corps est ovale et aplati; il mesure 230 mm. de longueur et 62 mm. de largeur. La couleur est uniformément gris violacé. La bouche est ventrale, proéminente et située à 15 mm. du bord antérieur; l'anus est dorsal.

Le contour de la sole ventrale est limité par une bordure continue de festons marginaux, larges et courts dans les régions latérales du corps et passant insensiblement à des papilles plus ou moins allongées dans les régions antérieure et postérieure. Cette bordure est recouverte, sur le côté dorsal, par une saillie latérale du corps qui se continue en avant au dessus de la collerette péribuccale.

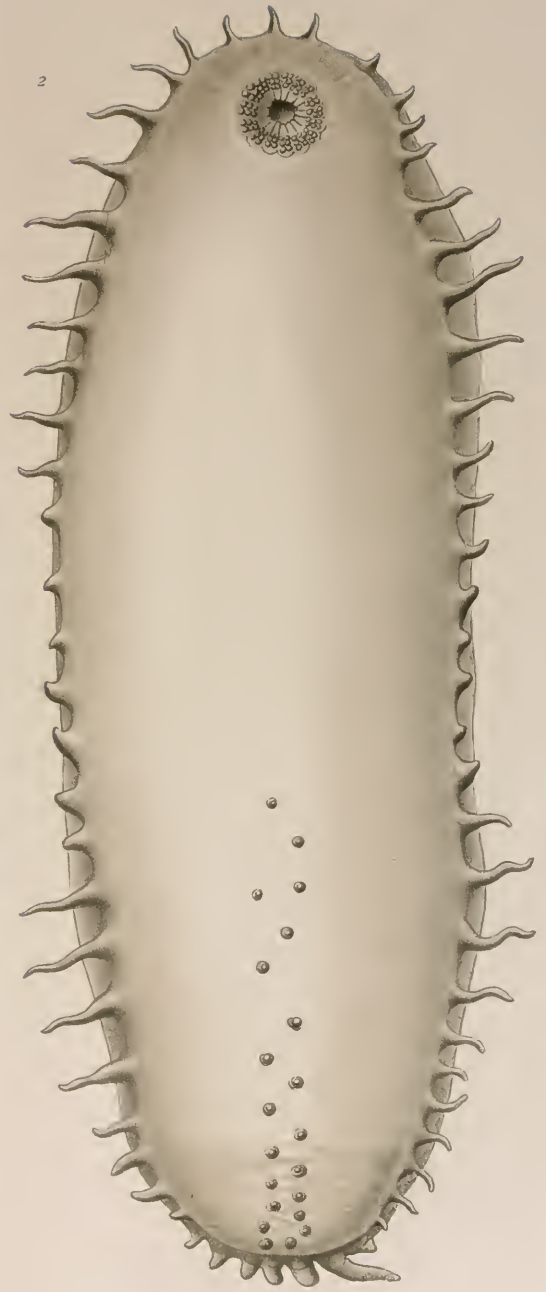
Le radius médian ventral ne possède de pédicelles que dans son tiers postérieur et ceux-ci sont disposés par paires; nous ne comptons que quatre paires de ces appendices.

Sur la face dorsale, le radius gauche porte onze papilles courtes, réparties en une rangée sur toute la longueur du corps, sauf cependant dans la région moyenne du radius où les papilles sont paires. Le radius dorsal droit est en grande partie pelé, mais dans les régions conservées, on retrouve des papilles qui correspondent à celles du radius gauche.

Les tentacules sont terminés par un disque à plusieurs mamelons; il nous a été impossible de les compter.

Le tégument est assez épais, rigide et c'est à cette circonstance que l'exemplaire doit d'avoir conservé sa forme générale; les régions latérales semblent avoir présenté une moindre résistance: elles se sont coupées et l'exemplaire est divisé en deux un peu au-dessus du repli latéral.

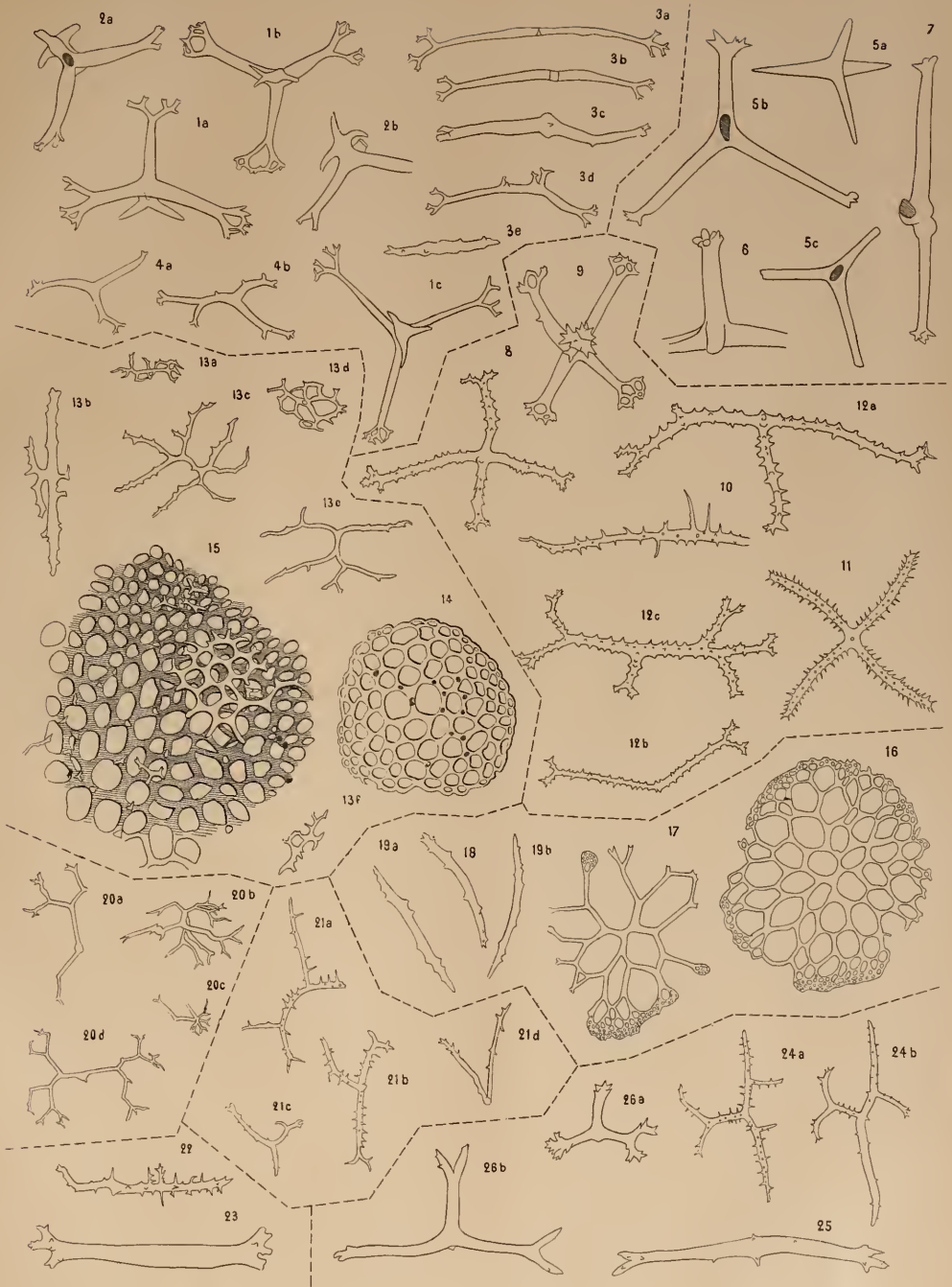
Le tégument des festons marginaux renferme des corpuscules en forme de bâtonnets; les uns sont simples et fortement épineux, comme ceux de la fig. 22,



Auct. del.

Werner & Winter lith. Francfort s.M.

1. *Pelopatides insignis*. — 2. *Pelopatides modestus*.



Auct. del.

1-4. *Pelopatides ovalis*. — 5-7. *Balbyzonia incerta*. — 8-12. *Dendroburia similis*. — 13-15. *Deima Blakei*. — 16-19. *Oneirophanta conservata*.
 20. *Allopatides dendroïdes*. — 21. *Perizoma magna*. — 22-23. *Pelopatides insignis*. — 24-26. *Pelopatides modestus*.